

Arnoul Lavergne ne pourrait reconnaître ses descendants que sous les noms de Lavergne-dit-Renaud, puis Renaud.

Tèle Cornelius Aubrenan, trouverait dans ses descendants, *des Tecaubry*, des Cornelius, des Tèle et enfin des Aubry.

Les diminutifs dont se servent les Anglais sont quelquefois aussi étranges, et tels que l'habitude seule peut faire découvrir *Maria* dans *Molly*, *Marguerita* dans *Peggy*, et *Isaac* dans *Ny Ktn*.

L'altération qui modifie le nom selon le sexe de la personne nommée tient à la nature des noms significatifs; mais la nécessité s'étend plus loin: lorsque dans la cérémonie du baptême une femme avait reçu le nom d'un saint: l'usage s'établit d'altérer ce nom par une terminaison fémi-

nine: Louis, Louise, Henri, Henriette, Antoine, Antoinette, etc.

Dans plusieurs parties de la France l'altération du nom patronymique varie assez pour caractériser chaque membre de la famille. Ainsi au Poitou, tel homme s'appelant Roulant, sa femme s'appelle Roulante, son fils Roulu, sa fille Rouluche, et son plus jeune fils Rouluchet. (1)

Mais ces formes villageoises trop simples pour n'être pas entachées de quelque ridicule, ne sont admises que dans les habitudes intérieures et ne passent point dans les actes publics.

(1) Mémoire de la société des Antiquaires de France. Tome I, page 225.

